

**DEMANDE DE L'ADAPTATION et/ou DE LA DELIVRANCE DES MEDIA
ELECTRONIQUES DARS d.d.***
POUR LE PAIEMENT DU PEAGE CONCERNANT LES CLASSES D'EMISSION EURO**
pour les véhicules dont le poids maximal autorisé excède 3,5 t

Données sur le redevable de péage:

(Remplissez obligatoirement tous les champs)

Titre de l'entreprise / nom et prénom de l'utilisateur:	
Adresse:	
Code postale et commune:	Pays:
Redevable de la TVA: <input type="checkbox"/> - OUI <input type="checkbox"/> - NO	Numéro fiscal:
Personne à contacter:	Adresse électronique:
Numéro de téléphone:	Fac-similé:

 NOUS SOUHAITONS L'ADAPTATION DES MEDIA ELECTRONIQUES

Nous possédons les médias électroniques DARS d.d. pour le paiement sans numéraire du péage en République de Slovénie, dont la liste par types de média et par numéro de série (pour ABC et DK), ainsi que par les numéros d'identification (pour ABC) est incluse à l'annexe P-1. Les données de chaque médium comprennent l'indication du numéro d'immatriculation du véhicule et la classe d'émission EURO du véhicule concerné, pour lequel le médium s'utilisera à l'avenir pour le paiement sans numéraire du péage à l'égard de la classe d'émission EURO.

 NOUS COMMANDONS DE NOUVEAUX MEDIA ELECTRONIQUES

Pour nos véhicules indiqués en annexe P-1, chacun à son numéro d'immatriculation, au numéro de la carte grise et à la classe d'émission EURO. Nous commandons de nouveaux médias électroniques (ABC et/ou DK), conformément à la désignation dans cette annexe pour chaque véhicule.

Le prix de l'étiquette électronique ABC s'élève à 16,65 EUR, TVA comprise. La carte DK contient la somme versé au montant de 20,00 EUR.

Indiquez les médias électroniques de post paiement dans la cinquième colonne de l'annexe P-1 en ajoutant au médium électronique la lettre P (ABC-P, DK-P).

Les cartes DK que vous utiliserez comme médium de post paiement et pour lesquelles vous avez conclu, préalablement, le contrat sur le paiement du péage différé avec la société DARS d.d. que vous lierez, lors de la réception, à la carte de paiement en vigueur, vous seront assignées gratuitement, respectivement, sans montant versé.

LIEU DE LA RECEPTION

Nous réceptionnerons les médias électroniques de l'annexe P-1:

(- cochez la case correspondante)

- en personne auprès de la société DARS d.d., au centre des utilisateurs routiers Cestninsko uporabniški center, Ljubljana, Grič 54 (CUC, la base de maintenance des autoroutes Ljubljana, sortie Lj-Brdo)
- par voie postale (sur le territoire de Slovénie)
- à la station de péage _____ en direction _____.

(Indiquez, f quelle station de péage et en quelle direction vous souhaitez réceptionner les médias)

Nous paierons le prix d'achat pour les médias électroniques de l'annexe P-1 et le montant versé:

(- cochez la case correspondante)

- conformément à la facture pro forma (le bordereau de livraison sert de pièce justificative)
- en espèces ou avec la carte de paiement (seulement en cas de la réception en personne au centre des utilisateurs routiers, CUC)
- conformément au contrat sur le paiement différé; no. du contrat, _____


PIECES OBLIGATOIRES À AJOUTER À LA DEMANDE (Les documents originaux seront renvoyer au déposant)

(- cochez les cases correspondantes)

- La liste des véhicules et des médias électroniques (annexe P-1)
- La photocopie de la carte grise (pour les véhicules enregistrés à l'étranger).
- Le justificatif original de conformité (de production) ou de l'autorisation CEMT (pour les véhicules enregistrés à l'étranger)
- Le justificatif original de conformité (de production) ou les certificats du contrôle technique des véhicules conformément la résolution CEMT (pour les véhicules, enregistrés à l'étranger)

Nous déclarons que toutes les données présentées à la demande et en annexes sont correctes, et que nous connaissons les conditions générales d'emploi des médias électroniques DARS d.d. concernant le paiement du péage, ainsi que les Instructions d'emploi des médias électroniques DARS d.d. En cas de données erronées, présentées pour l'adaptation ou la délivrance des médias électroniques pour le paiement du péage en fonction de la classe d'émission EURO, ou de l'emploi de ces médias allant à l'encontre des conditions générales, nous nous engageons à payer la différence du péage impayé pour tous les trajets réalisés sur les routes à péage en République de Slovénie contre la présentation de la facture délivrée par la société DARS d.d..

DARS d.d. s'engage à assurer le paiement du péage aux médias électroniques au plus tard dans un délai de 30 jours à partir de la réception de la demande complète aux annexes, et cela pour les véhicules pour lesquels la demande a été déposée. L'emploi du médium électronique pour le paiement de péage en fonction de la classe d'émission EURO sera permis après réception du communiqué électronique de la société DARS d.d., stipulant que les données concernant le véhicule sont enregistrées au système électronique de la perception du péage. Ces données seront écrites automatiquement sur le médium électronique lors du premier

passage du véhicule sur la piste combinée à la station de péage, marquée par  , à partir du 1^{er} janvier 2010.

Les données personnelles sont protégées conformément aux dispositions légales, régissant la protection des données personnelles.

A _____ le _____

_____ Le cachet et la signature du déposant:

* l'étiquette électronique ABC (ABC) et la carte DARS/Carte DARS Transporter (DK)

** les classes d'émission: E3 comprend les véhicules de la classe d'émission EURO III; E4 comprend les véhicules de la classe d'émission EURO IV ou supérieure

Pour quelconque question ou clarification concernant le paiement du péage sur les routes à péage sous la gestion de l'opérateur, contactez le centre des utilisateurs routiers "Cestninski uporabniški center (CUC)" numéro de téléphone +386 (01) 518 8 350, e-mail: cuc@dars.si, www.dars.si

